

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 32, rue Saint-Gabriel, Montréal.

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et Etats-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

La Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell, 2902.
Téléphone Fédéral 708.

Le premier mai prochain, les bureaux du PRIX COURANT seront transportés au No 59, rue St-Jacques, Montréal, coin de la Place d'Armes.

MONTREAL, 1er MAI 1891

La Loi des Licences

Notre brochure contenant la Loi des Licences est maintenant prête ceux de nos abonnés, ayant payé leur abonnement d'avance, qui nous en feront la demande (avec un timbre de 3 c. pour la malle), pourront la recevoir immédiatement.

Construction

MM. Riopel et Bourdon qui ont ouvert un clos de bois au coin des rues Vitré et des Allemands, à l'ancien clos de M. Malo, ont un stock parfaitement assorti de bois de construction, bois d'épaisseur et bois de sciage, bois sec pour assemblages, bois durs, plaquages etc, qu'ils vendent aux plus bas prix du marché

M. J. B. St-Louis vient d'obtenir le contrat pour la maçonnerie de cinq maisons, rue Ste-Catherine, pour la succession J. Ogilvie.

MM. Plante et Dubuc ont obtenu le contrat pour la maçonnerie de deux maisons, rue Ste-Catherine, pour M. James Strachan. M. Placide Brunet a obtenu le contrat pour la brique.

Le ralentissement très perceptible de la construction a fait baisser le prix de la brique. Les entrepreneurs ont pu faire des contrats à raison de \$7.50 le mille, pour la brique de Montréal, à livrer durant l'été.

Nous sommes au 1er mai et il y a encore bon nombre de maisons à louer à Montréal. Ce sont généralement les maisons les plus vieilles qui restent inoccupées, pendant que celles qui sont récemment construites, dans un style moderne sont recherchées de préférence. Cependant il faut pour cela que le loyer ne soit pas trop élevé, ce qui est le défaut de beaucoup de nouvelles constructions. Il y aura, cette année, beaucoup moins de nouvelles bâtisses que l'année dernière.

La bâtisse de la "Young Men Christian Association" a été examinée par plusieurs architectes et ingénieurs, entr'autres par l'inspecteur des bâtisses de la ville, M. Lacroix et l'on a trouvé que, sauf

quelques imperfections de détail, ce qui reste encre debout est construit d'une manière solide et substantielle.

On a commencé à creuser les fondations de la bâtisse du "Monument National," rue St-Laurent, en face du marché.

M. Emmanuel St-Louis a obtenu le contrat pour la maçonnerie du laminoir (Rolling Mill) du Grand-Tronc ainsi que des nouveaux ateliers du Pacifique à Hochelaga.

Malles pour l'Europe.

En attendant la solution des négociations pour l'établissement d'une ligne hebdomadaire de vapeurs à grande vitesse entre Montréal et Liverpool, le contrat passé avec la compagnie A. A. pour le transport des malles est expiré et le gouvernement n'a pas jugé à propos de le renouveler aux conditions que demandait la compagnie. A partir donc du 1er mai, les lettres et autres matières postales ne seront plus expédiées par la voie du St-Laurent, mais par celle de New-York, d'où changement dans les heures de clôture et changement aussi dans les timbres requis. Mais ceux qui auront le plus à souffrir sont les propriétaires de journaux. Ils ont été avisés par le département des postes que, le taux d'affranchissement de 4 cts par livre pour les journaux et revues, ne pouvait être maintenu et que l'on devra désormais payer le taux des livres et imprimés, savoir 1 c. par once et par exemplaire.

Notre confrère de la *Gazette* de Montréal, espère que le département prendra en considération le fait que nous avons accepté des abonnements en Europe à un prix calculé sur les taux d'affranchissement alors en vigueur, et que nous sommes forcés de servir ces abonnements sans pouvoir réclamer un supplément de prix et qu'il nous accordera au moins jusqu'au mois de juillet avant d'augmenter ainsi nos déboursés.

Le Nettoyage

Voici le mois de mai. Les marchands qui ont pris un nouveau magasin au premier mai étalent leurs marchandises sur des comptoirs bien propres, des tablettes neuves ou nettoyées et repeintes à neuf, la devanture brille sous une nouvelle couche de peinture, les ornements de cuivre reluisent, tout, enfin a un air de fraîcheur, de propreté qui fait plaisir à l'œil et qui plaît à la clientèle.

C'est le moment où ceux qui n'ont pas déménagé doivent songer au grand nettoyage annuel. S'ils ne veulent pas avoir l'air trop dépareillés avec leurs voisins, il leur faut voir à l'apparence extérieure du magasin, rafraîchir les peintures, passer une nouvelle couche de vernis sur l'enseigne, nettoyer soigneusement les vitres et les étagères de la devanture, frotter les cuivres, etc.

Dans certaines branches, comme dans l'épicerie, par exemple, c'est l'intérieur sur tout qui a besoin d'un nettoyage complet et minutieux à cette époque. Le magasin a été tenu clos, aussi hermétiquement que possible, depuis l'automne; il a besoin de grand air et il a besoin que l'air frais et la lumière pénètrent partout, dans tous les coins, derrière tous les comptoirs, en dessous et au dessus.

Il reste, des marchandises de la dernière saison, des débris dans un coin, des déchets dans un autre, des légumes de l'automne ont été oubliés dans un coin de la cave, les chaleurs vont venir mettre tout cela en fermentation, de sorte que, non seulement ça ne sera pas propre, mais ça sentira mauvais. Et rien n'est si terrible qu'une mauvaise odeur dans une épicerie où tant de marchandises sont susceptibles de se détériorer, de prendre un mauvais goût, pour avoir simplement été exposées à une mauvaise odeur!

Ce que la ménagère fait à la maison, au commencement de mai, le marchand devra le faire au magasin; le temps que cela ferait perdre aux affaires sera amplement compensé par la meilleure apparence et la plus grande attraction du stock.

La Transocéania

Nous avons déjà dit un mot de la "Transocéania" société anonyme fondée à Bruges pour favoriser le commerce entre la Belgique et le Canada. Nous trouvons dans l'*Economiste*, de Bruges du 4 avril dernier l'acte constitutif de cette société. Dans cet acte, le but de la Société est défini comme suit: "La Société ne s'occupera que de la commission et de la consignation, avec les branches qui s'y rattachent; elle pourra s'adjoindre l'importation et l'exportation pour compte de tiers!" Le capital social est fixé à 150,000 francs en 1500 actions de 100 francs, avec pouvoir de l'augmenter.

L'*Economiste* apprécie comme suit l'œuvre à laquelle la Société se propose de travailler.

"La constitution à Bruges de la Société Anonyme la "Transocéania" dont nous publions ci-après les statuts, est un premier pas dans la voie du développement de nos relations commerciales avec le Canada. Les négociants industriels et capitalistes qui se sont mis à la tête de cette entreprise ont eu à cœur de prouver que Bruges, autrefois le centre commercial le plus important du monde entier, aujourd'hui la ville déchue que l'on sait, veut se relever et prendre une part importante au moment économique et commercial qui se prépare.

"Nous applaudissons d'autant plus à ces efforts, que *La Transocéania* n'est pas seulement appelée à rendre service à Bruges, mais au pays tout entier....

"Donc, la Transocéania sera au service de tous les industriels et de tous les négociants qui voudront nouer des relations avec le Canada

et ne traiter que dans des conditions de complète sécurité.

"Nous apprenons que la Société aura des agences dans les principales villes et centres commerciaux du pays."

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que la Société a nommé un agent à Montréal, M. L. N. Eereement, No 54, rue St-Jacques, qui est à la disposition des négociants et industriels canadiens qui voudraient faire des affaires avec la Belgique, soit à l'importation, soit à l'exportation.

Il n'est pas douteux que le commerce entre la Belgique et le Canada offre un vaste champ à cultiver. Nos produits agricoles trouveraient un marché sérieux et lucratif, tandis que les produits spéciaux de la Belgique ne pourraient guère faire concurrence à notre industrie, vu que nous ne fabriquons pas de produits similaires.

Si nous en croyons la rumeur, le voyage de l'Honorable M. Mercier en Belgique aurait eu pour résultat d'activer le mouvement en faveur du développement des relations entre les deux pays, et l'on dit que nous aurons bientôt une ligne directe de vapeurs sur la Belgique, avec une subvention du gouvernement belge.

La situation des Banques

Le chiffre de la circulation des banques, à la fin de mars 1891, accuse une augmentation de plus de \$1,000,000. C'est à cette époque que la demande de papier monnaie se fait sentir dans les districts où l'on exploite les forêts et ce million en billets de banque est allé aux chantiers pour payer les gages des ouvriers. Les dépôts des particuliers ont augmenté de près de \$3,000,000; dont \$2,500,000 pour les dépôts en compte courant et \$500,000 pour les dépôts portant intérêt. Il est probable que cette augmentation de dépôts n'est que temporaire, car on trouve à l'article "Billets et chèques d'autres banques," une augmentation de \$2,900,000, dont une bonne partie doit être composée de chèques tirés sur les fonds déposés pour une transaction spéciale, et lorsque ces chèques auront été présentés—peut-être le 1er avril—les dépôts seront revenus au chiffre normal. Mais cela indique, dans tous les cas une activité considérable dans les transactions monétaires, et il est fort possible que la souscription à l'emprunt de \$1,000,000 de la ville de Toronto, ait été pour quelque chose dans ces variations. Une autre différence remarquable, c'est l'augmentation de \$1,500,000 dans les escomptes en cours. La souscription à l'emprunt et la paie des chantiers ont dû y contribuer chacune de leur côté.

Les comptes courants de nos banques avec les banques anglaises se balancent presque: \$2,866,000 au passif et \$2,825,000 à l'actif. Le solde est légèrement au désavantage de nos banques. Pour les Etats-Unis, c'est tout le contraire, nos banques y ont placé \$13,000,000 de leurs